



## FOOT N° 507 DU JEUDI 17 FEVRIER 2022

### CARNET NOIR

Le District de Haute Savoie – Pays de Gex a la tristesse de vous faire part du décès de Monsieur Claude PHILIPPE, ancien membre du Comité de Direction du District, Président d'honneur de l'ES CERNEX et fondateur du FC MONTJOIE. Le Président, Denis Allard, les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions et le personnel présentent à sa famille et proches leurs sincères condoléances.

### CLUBS NON A JOUR AVEC LE RELEVÉ N°2 (PAYABLE AU 15/02)

ARTHAZ SPORTS – GPT DES VOIRONS – GPT AALP - THYEZ ES - UGINE

### TOURNOIS

**Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.**

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

### TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

*Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.*

### CORRESPONDANCE

#### **LAURAFoot :**

CV Médailles de Ligue et Fédérales

#### **CLUBS :**

FC EVIAN : APPEL DECISION FFF



**CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :**

**Commission de Discipline :**

ASC Sallanches  
Altunok

**Commission des Jeunes :**

Go Bas Chablais – ES Valleiry - Allinges

**Commission Sportive :**

Allinges

**Commission des Coupes :**

FC Aravis

**Trésorier :**

Evian FC – GO BAS CHABLAIS

**Commission du Statut de l'Arbitrage :**

Benard

**Commission du Statut des Educateurs :**

US Pringy